

CONTACTS

PARIS-NORMANDIE

7 place Sadi-Carnot,
BP 58, 76170 Lillebonne.
Tél. : 02.35.31.46.14.

Mails :
redaction.lillebonne@presse-
normande.com

ABONNEMENTS

Tél. 02 35 14 57 57.

ÉTAT CIVIL

BOLBEC

Décès

Décédé à Montivilliers,
Michel Patry, 89 ans, retraité.

Décédée à Montivilliers,
Lydie Lainé, 62 ans, retraitée.

Jean-Pierre Masson, 74 ans,
retraité, de Lillebonne.

Gérard Burel, 85 ans, retraité,
de Épinay-sur-Duclair.

Dhaou Lebh, 81 ans, retraité,
de Quillebeuf-sur-Seine.

Le Gouguec veuve Roussel
Simonne, 92 ans, domiciliée
à Bolbec.

Cailleu Daniel, 66 ans, domicilié
à Bolbec.

Basque Georges, 90 ans, domicilié
à Port-Jérôme-sur-Seine.

Lhuissier Didier, 66 ans, domicilié
à Bolbec.

Publication de mariage

Moisson Jérôme et Dutot Jennifer,
domiciliés à Bolbec.

Mariage

Obled Jérôme et Hamel Isabelle,
domiciliés à Bolbec.

EN BRIEF

PORT-JÉRÔME-
SUR-SEINEPermanence
France Alzheimer

L'association organise des rencontres régulières pour échanger avec un(e) neuropsychologue, une assistante sociale ou les bénévoles de l'association, mais également pour rencontrer d'autres familles, se sentir moins seul dans son rôle d'aidant.

À Notre-Dame-de-Gravenchon,
vendredi 26 juillet de 11 h à 12 h, permanence d'accueil au centre social Arpège.

LILLEBONNE

Audience en mairie

Jean-Yves Gognet, adjoint au maire de la ville de Lillebonne, assurera une audience à la mairie, **le samedi 27 juillet** de 9 h à 11 h.

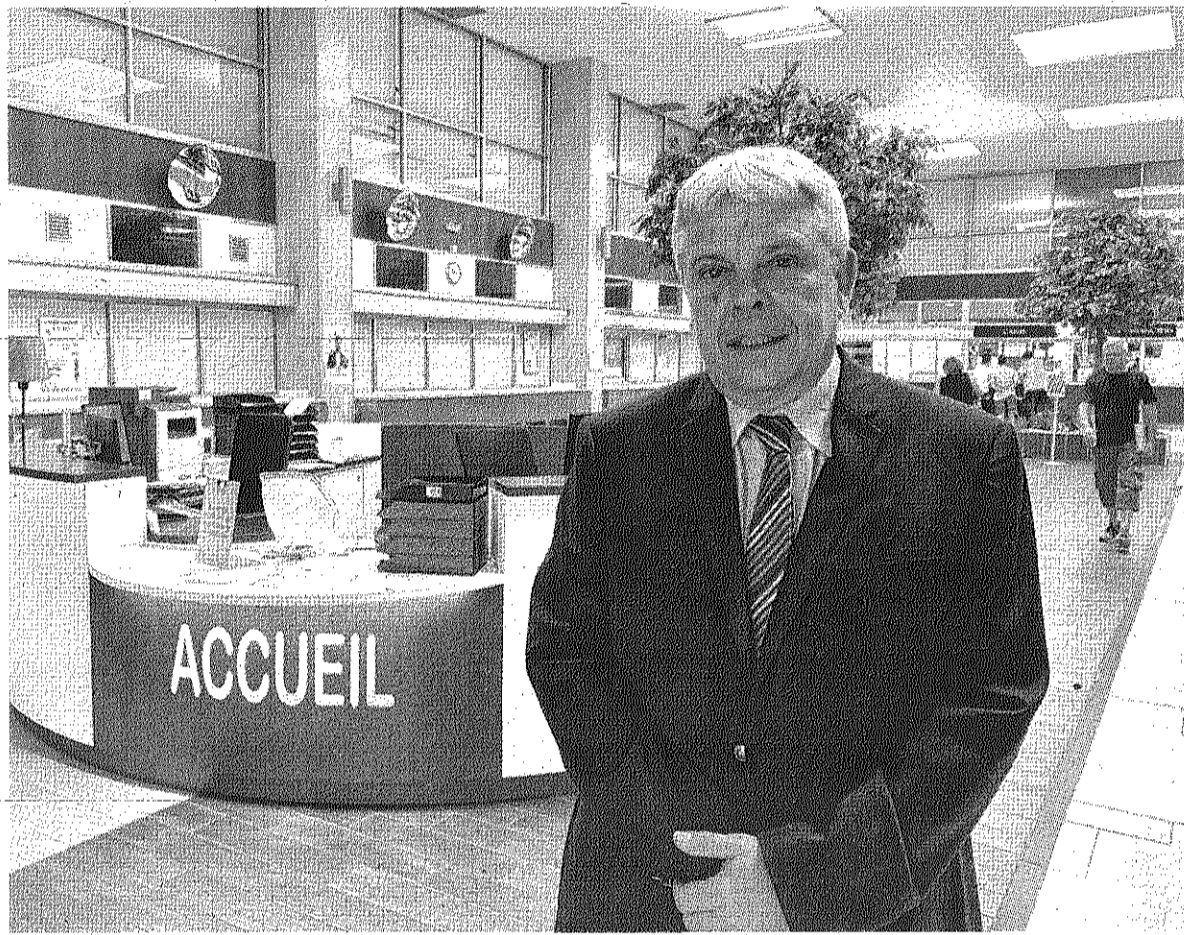
« Pas un France Télécom bis ! »

Polémique. L'intersyndicale des Finances publiques est-elle allée trop loin dans sa dénonciation du projet de réorganisation des services ? Blessée par certains propos, la direction leur répond.

Les propos tenus par les syndicalistes départementaux des Finances publiques dans notre édition d'hier ont ému « jusqu'aux plus hautes sphères ». N'hésitant pas, en conscience, à comparer leur situation avec celle qu'a pu vivre France Télécom à la fin des années 2000, et la vague de suicides ayant suivi sa privatisation, les syndicats « sont allés trop loin » et « ont blessé les cadres », selon Pascal Lavoué, administrateur général. « Je pense être quelqu'un d'assez ouvert. Mais il y a des limites », prévient-il.

« C'est abusé »

La protestation contre le projet d'une réorganisation profonde des services envisagé par Bercy agite les centres des Finances publiques partout en France. Lundi 22 juillet, un rassemblement s'est tenu à Bolbec. Pour justifier leurs craintes, les syndicats ont évoqué deux suicides d'agents survenus en 2017 au Havre. Pour eux, ces cas démontrent que l'on assiste à « un France Télécom bis ». Une « attaque grave et injustifiée » envers la direction, dénonce Pascal Lavoué. « Ces suicides se sont produits hors du lieu de travail et ils ne sont pas dus à un mal-être professionnel. C'est franchement abusé de s'appuyer sur ces exemples. Non, nous ne vivons pas un France Télécom bis ! » déclare-t-il avec gravité. Contacté, Hervé Pinel, secrétaire FO, maintient la comparaison, mais concède



Pascal Lavoué, administrateur général des Finances publiques Normandie et Seine-Maritime. (Photo FB/PN)

une légère nuance : « La direction est ouverte au dialogue, c'est vrai. Mais on n'a pas de réponse à nos questions, tout le monde est inquiet. C'est en ce sens qu'on a le sentiment de vivre le syndrome France Télécom. » Rassurer Au-delà de cette polémique, Pascal Lavoué souhaite avant tout rassurer ses 1400 agents. Principal point de crispation : la polarisation des centres.

Aux Finances publiques, chaque fonctionnaire est spécialisé. Il y a la fiscalité des particuliers, celle des entreprises et enfin la gestion comptable des établissements publics. Le projet de réforme prévoit un regroupement des services par compétence. Les syndicats craignent que le personnel soit contraint à la mutation.

L'administrateur général leur apporte deux réponses. « D'abord, les agents sont protégés par leur statut. On ne peut pas leur imposer un changement de lieu de travail. » Et de rappeler ensuite que depuis un an, la direction permet aux agents de ne pas travailler en présentiel jusqu'à quatre jours par semaine, soit la durée de travail hebdomadaire d'un quart des fonctionnaires du secteur. Concrètement, un agent spécialisé dans la gestion des entreprises basé à Bolbec, et dont le service est déplacé au Havre, pourra tout de même se maintenir dans son lieu de travail habituel. Pascal Lavoué insiste aussi sur le timing proposé par l'État.

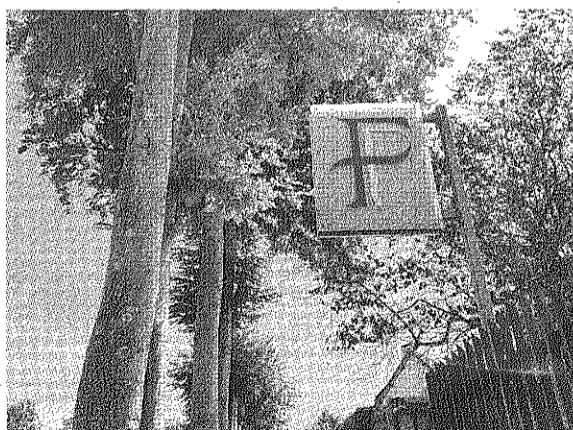
« Cette réorganisation se fera sur trois ans, les choses peuvent évoluer. C'est un point assez novateur qu'il faut saluer. Aux Finances publiques, on annonçait plutôt les changements quelques mois avant. »

La concertation avec les agents, syndicats, élus locaux et parlementaires se poursuivra jusqu'à l'automne prochain. D'ici là, Pascal Lavoué renouvelle son appel au dialogue. Malgré cette polémique, « je ne suis pas en guerre avec les représentants syndicaux. Je leur demande juste d'éviter de tenir des propos aussi anxiogènes qu'inutiles ».

Et pour les contribuables ?

Plusieurs élus locaux, tels que Dominique Métot ou Céline Brulin, sont montés au créneau auprès de l'administration fiscale pour réclamer le maintien de l'accueil physique. La direction générale prend des engagements.

Ce projet de réforme inquiète aussi les citoyens. À en croire les syndicats, certains centres ne proposeront plus aucun accueil du public. Yves Certain, secrétaire départemental de Solidaires, affirmait dans nos colonnes que « les particuliers qui payent actuellement leur impôt à Bolbec devraient se rendre à Yvetot » à l'horizon 2022. Or, Pascal Lavoué le certifie : « Là où il y a un centre, un accueil sera assuré. » Et ce, pour tous les contribuables, peu importe le domaine de compétence dudit centre. De plus, l'administrateur général prend aussi l'engagement de remplacer les agences déjà fermées par des accueils de proximité. Ceux-ci seront intégrés aux futures maisons France service ou prendront la forme de permanences en collaboration avec les municipalités. « Les agents présents seront assermentés et payés par notre administration. Ce ne seront pas des contractuels, la réglementation ne nous le permet pas de



« Là où il y a un centre, un accueil sera assuré », promet Pascal Lavoué.

toute façon », précise Pascal Lavoué, comme pour devancer de nouvelles critiques. Selon la direction départementale des Finances publiques, avec ce projet de réorganisation, le nombre de points d'accueil en Seine-Maritime passera de 42 à 57, soit un bon de 35 %.